

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article9693>

Premier investisseur de l'Etat, la Défense participe à la relance de l'économie

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 12 janvier 2009

Spyworld Actu

Le mercredi 7 janvier 2009, lors de la séance publique de l'Assemblée nationale, [le projet de loi de finances rectificative pour 2009](#) a été présenté. Les dispositions nécessaires au plan de relance des investissements annoncé le 4 décembre dernier par le Président de la République sont insérées, pour la partie qui concerne le ministère de la défense, dans ce projet de loi.

« S'il veut être efficace, ce plan devra être mis en place rapidement », a précisé Patrick Devedjian, ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance. Le but est d'accélérer les programmes de construction et d'investissement publics et privés afin de relancer l'économie du pays.

Le ministère de la Défense est à la fois le premier investisseur de l'Etat, son premier gestionnaire immobilier ainsi qu'un prescripteur important d'études de recherche. A ce titre, il joue un rôle majeur dans ce plan de relance économique à dimension européenne.

Le « volet défense » de ce dernier privilégie les investissements dans l'équipement des forces, en cohérence avec les orientations du [Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale](#).

Un crédit supplémentaire de 1,4 milliards d'euros est ainsi alloué pour l'accélération de programmes d'armement prévus initialement dans le projet de loi de programmation militaire 2009-2014 ([LPM](#)), mais aussi de commandes supplémentaires. Il s'agit, entre autres, de l'acquisition d'un bâtiment de protection et de commandement pour la Marine, d'un rythme de livraison plus rapide pour le Petit véhicule protégé ([PVP](#)) de l'armée de terre ainsi que pour le véhicule blindé de combat de l'infanterie ([VBCI](#)). Cinq hélicoptères caracals et deux [avions Rafale](#) seront également commandés de manière anticipée.

Dans un autre domaine, en accompagnement des restructurations militaires, 220 millions d'euros seront investis dans [l'immobilier de la Défense](#), pour remettre aux normes les infrastructures des sites avant de procéder à l'externalisation progressive de leur maintenance. 180 millions d'euros seront également investis dans l'effort de recherche.

Anne-Lise Llouquet

Post-scriptum :

<http://www.defense.gouv.fr/breves/p...>